SPOT COMMUNIQUE AGREMENT ACHETEURS
CAMPAGNE 2019-2020

La Direction Générale du Conseil du Café-Cacao informe les opérateurs économiques désireux d'exercer en qualité d'acheteur de café/cacao au titre de la campagne 2019-2020, que la date de dépôt des dossiers de demande d'agrément se fera du **Lundi 17 Juin 2019 au Mercredi 14 Août 2019**.

Passé ce délai aucun dossier ne sera reçu et traité.

La liste des pièces à fournir est disponible sur le Site : www.conseilcafecacao.ci auprès des Délégations Régionales et au **18ème étage** de l'immeuble CAISTAB.

Seuls les dossiers complets seront réceptionnés et traités.

A compter du 1er octobre 2019, seuls les opérateurs agrées pourront exercer leur activité.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

- Téléphone : 20 20 27 93 / 20 20 27 95

"Le Conseil du Café-Cacao au service des Producteurs"